



Revue européenne des migrations internationales

vol. 20 - n°3 | 2004

Dossier "Routes et réseaux migratoires"

BOUTILLIER Sophie, LAPERCHE Blandine, MUDARD
Nathalie, *Frontaliers du Nord. Europe, régions,
migrations*

Stéphane de Tapia



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/remi/4057>

DOI : 10.4000/remi.4057

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 185-188

ISBN : 2-911627-38-5

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Stéphane de Tapia, « BOUTILLIER Sophie, LAPERCHE Blandine, MUDARD Nathalie, *Frontaliers du Nord. Europe, régions, migrations* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 20 - n°3 | 2004, mis en ligne le 25 septembre 2008, consulté le 16 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/remi/4057> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.4057>

Ce document a été généré automatiquement le 16 avril 2022.

© Université de Poitiers

BOUTILLIER Sophie, LAPERCHE Blandine, MUDARD Nathalie, *Frontaliers du Nord. Europe, régions, migrations*

Stéphane de Tapia

RÉFÉRENCE

BOUTILLIER Sophie, LAPERCHE Blandine, MUDARD Nathalie, *Frontaliers du Nord. Europe, régions, migrations*, Paris & Dunkerque ; L'Harmattan – INNOVAL (Economie et Innovation, Série Clichés), 228 p. ISBN : 2-7475-3137-6

- 1 Le Nord et l'Est de la France sont deux régions frontalières connaissant depuis longtemps le phénomène de la migration des frontaliers, travailleurs résidant dans un pays et menant leur vie professionnelle dans un pays étranger, de l'autre côté d'une frontière internationale (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse). Ce phénomène, connu, parfois massif – lorsqu'il mobilise quotidiennement plusieurs dizaines de milliers de personnes sur une région donnée – n'est généralement pas pris en compte dans la migration internationale puisqu'il n'y a pas changement de domicile ou de résidence. Il est cependant parfois vital pour certaines régions ou bassins d'emploi. Surtout visible en Europe, il est également observable en Amérique, par exemple entre Mexique et USA ou entre Canada et USA. Une seconde caractéristique de la mobilité transfrontalière est, en général, une répartition déséquilibrée des flux, un pays fournissant plus de travailleurs dans un sens que l'autre en sens inverse.
- 2 En France, les régions Nord-Pas de Calais, Lorraine, Alsace et Franche-Comté, sont les plus touchées par ce phénomène qui indique un déséquilibre local entre économies française, belge, luxembourgeoise, allemande, suisse. Mais ces régions ne peuvent pourtant pas être considérées comme pauvres ou sous-industrialisées, étant elles-

mêmes régions d'immigration. Ainsi l'Alsace, très impliquée dans ce type de mobilité, importe « immigrés » et « cadres » de multinationales alors que les frontaliers sont des jeunes peu qualifiés, souvent dialectophones mais pas uniquement, qui acquièrent ainsi un niveau de vie bien supérieur à ce qu'ils pouvaient attendre dans l'économie régionale (achats de véhicules de marques allemandes, construction de maisons en lotissements...).

- 3 C'est dans ce contexte particulier que s'inscrit l'ouvrage de Sophie BOUTILLIER, Blandine LAPERCHÉ et Nathalie MUDARD, respectivement Maîtres de Conférence et ATER à l'Université du Littoral Côte d'Opale de Dunkerque. Les questions soulevées sont intéressantes : comment se comportent les populations locales, autochtones et immigrées, face aux évolutions économiques contemporaines dans le cadre de la construction européenne ? Y a-t-il différence entre des ressortissants nationaux et des immigrés de deux pays voisins sur fond de liberté de circulation théoriquement totale pour les uns, plus limitée pour les autres, mais néanmoins plus importante que précédemment, dans « l'espace Schengen » ? Face aux économies plus performantes que sont les économies des Flandres belges et de l'Île de France, comment résistent les activités d'une région frontalière en crise, ou pour le moins, en mutation profonde ?
- 4 L'ouvrage se situe donc délibérément à la jonction de plusieurs problématiques, celle de la construction historique et du fonctionnement de la frontière — ici la région dunkerquoise —, celle de la mobilité transfrontalière sur fond de réajustement économique — tant sur la partie française que sur la partie belge —, celle de la migration internationale de travail, puisque le port de Dunkerque et les activités sidérurgiques ont attiré des immigrés étrangers. Cette immigration est d'ailleurs assez récente, venue travailler sur le chantier du port et des industries lourdes dans les années 1960. Issu d'une recherche européenne (programme d'initiatives communautaires Interreg II, 1994-1999), l'ouvrage a pour objectif l'étude d'une « *frontière comme limite, passage et donc, ressource* » (p. 7, préambule).
- 5 Il est organisé en deux parties : *économie internationale et flux migratoires* (pp. 19-102) ; *flux transnationaux de main-d'œuvre et de capitaux entre la Belgique et la France — aspects historiques* (pp. 103-206), divisés respectivement en deux et trois chapitres. Le discours développé est celui d'économistes qui prennent en compte l'arrière-plan historique (dès le XVII^e siècle) pour vérifier un certain nombre d'hypothèses liées aux mobilités des facteurs travail et capital sur le long terme.
- 6 Les deux premiers chapitres (première partie) sont consacrés au rappel de généralités sur les migrations, sur le personnage du migrant — *homo migrato* — dans son contexte historique, géographique, économique, social, psychologique global. Qui prend la décision de migrer, quand et pourquoi, questions rapportées aux théories économiques générales qui, à un moment ou à un autre, se sont effectivement posé la question de la mobilité des facteurs de production, en particulier capital et travail, i.e. main-d'œuvre. C'est ici que le fait « frontière », limite psychologique, souvent linguistique — ce qui est ici notoirement plus compliqué dans la réalité dans la mesure où la frontière étatique franco-belge ne correspond guère à une limite linguistique de fait très imbriquée entre flamand et franco-wallon —, avant tout politique plus qu'économique — entre le royaume de France et le futur royaume de Belgique, préalablement Pays-Bas espagnols puis autrichiens, sous domination des Habsbourg, jusqu'à l'indépendance du Royaume en 1831 — prend tout son sens (pp. 65-102 : *Chap. 2 : questions de vocabulaire*).

- 7 La seconde partie se penche en détail sur l'historique de l'économie régionale et de l'industrialisation, assez récente au demeurant, du port de Dunkerque, sur les flux de main-d'œuvre entre France et Belgique (avec un phasage souvent décalé qui fait que selon les époques, ce sont les Belges, ou au contraire les Français, qui traversent la frontière pour travailler), sur les investissements belges dans la région et les flux de capitaux, sur les évolutions et réajustements économiques successifs qu'a connu le bassin d'emploi de Dunkerque. Le Chap. 5 est fondé sur une enquête de terrain effectuée dans les entreprises dunkerquoises à capitaux belges.
- 8 Pour intéressant qu'il soit, l'exercice pêche un peu par « amateurisme », évidemment pas sur la connaissance des théories économiques en général (sont examinées les théories libérales, néolibérales, néoclassiques, wallrasienne, par exemple), voire de l'économie des migrations en particulier (Verhaeren cité et utilisé, mais absence toutefois de Tapinos ou Garson), mais plus sur les réalités objectives et le fonctionnement actuel de la migration internationale, tels que décrits par G. Simon ou nombre d'auteurs français (Thumerelle, Guillon, Noin, George, Tapinos, Courgeau...) comme étrangers. Si la géographie est mise à contribution avec Pierre Gourou ou Abraham Moles ou les spécialistes de la géographie économique (Benko, Lipietz, Labasse...), les études récentes qui ont largement montré que l'émigration n'est pas un simple ajustement économique entre régions pauvres ou en crise et régions riches ou en développement, que la dialectique pull-push n'était souvent pas suffisante pour expliquer le déclenchement d'une migration, même si elle joue un rôle incontestable, ne sont guère citées. On peut donc relever une relative méconnaissance des caractéristiques et du fonctionnement des migrations internationales. Ainsi, il est dit que : *les travailleurs frontaliers n'ont pas attiré l'intérêt des chercheurs [...] la question de l'immigration [...] n'est pas au demeurant plus avancée (p. 76) ou que : le travailleur frontalier, contrairement au travailleur immigré, n'a pas rompu tout lien avec son milieu, son pays d'origine (p. 77)*. D'une part, le travail frontalier, du fait de son importance locale et de son rôle de soupape de sécurité face aux crises de l'emploi régional (ou au contraire, de sa fragilité lorsque c'est le pays voisin qui est en difficulté), a motivé plusieurs études ou rapports intéressants. D'autre part, il n'est plus vrai que la question de l'immigration ne soit pas aujourd'hui plus avancée, même si des lacunes subsistent ou des pistes de recherche nouvelles sont apparues (comme la mémoire des immigrés). Enfin, les études sur le fonctionnement des diasporas, des circulations migratoires, des catégories « nomades » de la migration internationale, pour faire référence à Alain Tarrius, voire certaines études historiques, montrent que le lien entre émigré et société d'origine n'est, de loin, pas toujours perdu.
- 9 La comparaison entre « frontalier » et « immigré » n'est pas toujours facile, et de fait pas plus évidente que l'établissement des causalités de la migration internationale : *[...] situation dont l'explication principale réside sans doute dans les difficultés économiques et sociales auxquelles sont confrontées ces régions (p. 97)*. Ce n'est pas toujours vrai puisque le cas alsacien, une des plus riches régions de France avec un très faible taux de chômage jusqu'à peu, infirme cette idée (p. 101).
- 10 Un autre critique pourrait être celle de la relative absence des principaux intéressés ; les frontaliers (p. 177 sq.). L'échantillon enquêté, Belges non résidents dans des entreprises à capitaux belges, est nécessairement réduit et sa représentativité peut être discutée. Sans être aucunement disqualifiés dans une étude sur l'économie transfrontalière, on peut se demander si cadres, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés

sont les plus représentatifs de la mobilité transfrontalière où l'on observe généralement ouvriers peu qualifiés de l'industrie et employés du tertiaire, souvent intérimaires, avec des variations locales importantes (c'est bien ce qu'établissent la citation d'une étude de l'INSEE régionale, Van Gheluwe, pp. 85-86 ou les autres références pp. 81-82).

- 11 Sur la forme, quelques petites remarques : d'assez nombreuses fautes de frappe ont été oubliées (ce qui est courant chez un éditeur avec qui nous travaillons fréquemment, mais nous en connaissons les raisons), mais on peut signaler quelques césures peu appropriées, des accords verbaux approximatifs (ils souligne) ou le fait que le même auteur soit orthographié différemment selon les pages ou les notes (Lallaoui/Lalloui/Allaoui/Alloui, ou Lentaker/Lentacker, Blanc-Chaliard au lieu de Blanc-Chaléard).
- 12 Il aurait été utile de joindre une carte ou un croquis plus précis que celui de la p. 5 (Dunkerque, départements du Nord et du Pas de Calais, Belgique wallonne, Bruxelles), tout comme les légendes de certaines photos ne sont pas toujours explicites (p. 104 photo d'un panneau en flamand sans autre commentaire que Vlandeerem)
- 13 Reste une question en suspens, qu'il est difficile d'appréhender sans enquête de terrain, celle de la participation des travailleurs issus de l'immigration à la mobilité transfrontalière : devenus français pour une bonne part, les enfants de migrants n'ont plus de difficultés pour se mouvoir dans l'espace Schengen. Des cas sont observés dans l'agglomération bâloise de chauffeurs de taxis, employés de la restauration et du commerce, d'agences de voyages résidant en France ou en Allemagne et travaillant en Suisse, comme dans l'agglomération Strasbourg-Kehl ; le passage de saisonniers turcs d'Alsace vers le maraîchage badois ont également été notés (même sans visas, bien avant la convention de Schengen). Dès lors que la nationalité ne pose plus problème, les personnes issues de l'immigration (maghrébine, turque, espagnole, portugaise...) ont-elles un comportement identique, parallèle, différent de celui de nationaux plus « anciens » ? (Alsaciens, Franc-comtois, Lorrains, Champenois, Lillois, etc. ?)
- 14 La citation d'un article de l'INSEE (p. 85, Van Gheluwe, 1994) ouvrait une piste, trop vite refermée.
- 15 Au total, ce qui se dégage de cet ouvrage est une impression de chantier ouvert : les auteures n'ont pas toujours réussi à dégager la relation qui pourrait exister entre mobilité frontalière, migration internationale de travail, développement économique régional, aménagement du territoire, développement local ou développement durable, stratégies des entreprises et des investisseurs transnationaux... Le lien entre leur spécialité — économie régionale, redéploiement industriel et innovation — et le « petit monde » de l'étude des migrations n'apparaît pas clairement. À leur décharge, pour avoir tenté l'inverse dans une recherche de doctorat en Turquie, je sais à quel point l'exercice est difficile et semé d'embûches, méthodologiques et autres. Elles ont su intégrer les données historiques d'une région complexe, justement parce qu'elle est frontalière, allier les méthodes de la géographie économique et psychologique (Labasse, Benko, Lipietz, Moles) à celles de l'analyse économique (macro et entreprise), mais plus difficilement les données et méthodes de l'étude des mobilités et migrations.
- 16 Au-delà du cas, par définition, très spécifique de Dunkerque — De Panne/Veurne [La Panne-Furnes], dans le contexte d'une construction européenne qui avance souvent plus vite sur le terrain que dans les chancelleries ou dans les instances communautaires, l'étude intégrée des bassins d'emploi transfrontaliers a besoin d'être encouragée et appuyée, tant la disparition physique de la frontière s'en vient

bouleverser les réflexes et les données, ne serait-ce que par la disparition des statistiques de passage de la frontière !

AUTEURS

STÉPHANE DE TAPIA

Chargé de recherche CNRS, Laboratoire PROTASI, Strasbourg